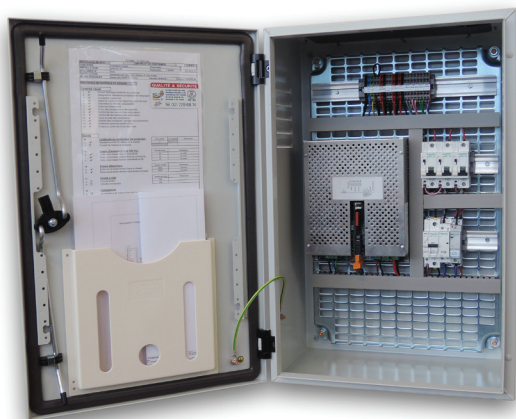


Armoire d'énergie 24 VDC

APG 24 VDC

Onduleur 24 VDC de 150 ou 300 W pour l'éclairage de sécurité



Descriptif et fonctionnement

Groupe d'alimentation de secours pour l'éclairage 24 VDC en courant continu, disponible en deux puissances: 150 ou 300 W.

Les circuits d'éclairage de secours sont alimentés par un groupe de batteries incorporé dès qu'un manque de tension sur le réseau 230 VAC est repéré ou si un court-circuit sur un des secteurs surveillés est détecté (contrôle de phase).

Ce groupe de secours est prévu avec des sorties permanentes, secours ou commandées toutes protégées par des disjoncteurs, mais il est aussi possible, en option, d'y adjoindre une sortie pour ferme porte.

Caractéristiques techniques

Alimentation :	230 VAC 50 Hz
Tensions nominales de sortie :	150 W : 27,2 VDC / 6A 300 W : 27.2 VDC / 12A
Autonomie :	1 heure
Recharge des batteries :	automatique et contrôlée
Consommation :	30 ou 60 VA selon type
Alarme de défaut :	chargeur, disjoncteur, réseau et batteries sur borniers
Température de fonct.:	de -5 °C à 50 °C
Poids (sans accumulateur) :	150 W : 16 kg 300 W : 17 kg
Poids (avec accumulateur) :	150 W : 24 kg 300 W : 35 kg
Dimensions (LxHxP):	400 x 600 x 250 mm
Normes :	EN-60950-1, EN-61000-6-1, EN-61000-6-2, EN-61000-6-3, EN-61000-6-4



Armoire d'énergie

Demande de mise en service - OBLIGATOIRE

CLIENT :

CHANTIER N° :

RÉFÉRENCE CHANTIER :

ADRESSE CHANTIER :

APPAREILLAGE CONCERNÉ PAR CETTE MISE EN SERVICE :

☐ Éclairage de secours

☐ Alimentation sans coupure

☐ Alarme évacuation

☐ Gestion

☐ Exutoire

☐ Autre

☐ Sonorisation

Merci de remplir et de retourner ce formulaire au minimum 5 jours ouvrés avant la date souhaitée pour la mise en service à info@aprotec.ch | 0800 343 813

À valider

- ☐ Les centres d'énergie APROTEC sont **installés de façon définitive et sont raccordés au secteur.**
- ☐ **Tous les consommateurs** sont installés et raccordés aux centre d'énergie et les lignes sont protégées contre les courts-circuits.
- ☐ Un collaborateur de l'entreprise électrique concernée **est présent** lors de la mise en service.
- ☐ **L'accessibilité** aux divers locaux est assurée pour permettre le contrôle des points de secours.

Si les conditions mentionnées ci-dessus ne sont pas remplies lors de la mise en service ou si une annulation est communiquée moins de 24 heures avant l'intervention, APROTEC se réserve le droit de facturer les heures d'intervention et de déplacement non prévues selon nos conditions générales de vente (tarif OGAPC).

Nom de la personne présente sur le site :

Téléphone / Portable :

Société :

Responsable de la demande :

Semaine de mise en service désirée :

Date & signature :

Dès réception de votre demande, notre service technique vous contactera pour fixer la date d'intervention.

- ❑ noir = informatif – pas d'action
- ❑ vert = validé – pas d'action complémentaire
- ❑ orange = vu avec l'électricien - pas d'intervention supplémentaire requise
- ❑ rouge = point bloquant – intervention supplémentaire requise après résolution du point

Chantier: CHA-_____ - _____ Adresse: _____

Technicien Aprotect: _____ Electricien sur site (nom et entreprise): _____

Date: _____

Main d'œuvre générale

- **MO** : heures de main d'œuvre générale requises sur le projet. 125 Frs/heure
- **MES** : mise en service d'armoires, centrales et exutoires. 500 Frs/demi-journée
- **PREST** : uniquement prestations sous-traitées à un électricien externe.
- **MONT** : main d'œuvre requise pour montage de lustrerie (Davide). 125 Frs/heure

Assistance technique

- **Séance de coordination initiale** **Inclus**
- **ATOG-00** : éventuelles séances complémentaires, y compris déplacement. 250 Frs/séance

Schémas & Documentations

- **ETUD-00** : frais d'étude et de faisabilité de projet. Ceci est de la responsabilité de l'ingénieur, mais, si Aprotéc réalise une étude approfondie, celle-ci est facturée. Le montant peut être révisé suivant l'adjudication ou la situation commerciale du projet. 125 Frs/heure
- **Schéma de principe général selon directives** **Inclus**
- **PROG-00** : révisions et ajustements ultérieurs facturés à l'heure. 110 Frs/heure
- **Schéma électrique du bornier et de la centrale** **Inclus**
pour diffusion sur le chantier - corrections de fin de chantier incluses.
- **PROC-00** : révisions et ajustements en cours de projet facturés à l'heure. 125 Frs/heure
- **Documentation numérique technique de la centrale et des luminaires** **Inclus**
- **PROD-00** : impression papier et envoi. 90Frs
- **PROF-00 : dossier de fin de chantier sur demande**
comprenant le titre de l'installation, le listing des luminaires, éventuels plans, fiches techniques des appareils, rapports de mise en service et OIBT et déclaration de conformité AEAI. 250 Frs

Mise en Service

- **Premier déplacement sur site, mise en service de la centrale et raccordement des batteries** **Inclus**
- **MSOC-00** : éventuelles mises en service partielles ou interventions supplémentaires, y compris déplacement. 500 Frs/demi-journée
- Mises en service spéciales :
 - **MSOAD-00** : configuration des luminaires adressables par nos soins. 125 Frs/heure
 - **MSOB-00** : fermeture anti-feu d'un boîtier de type BMG. 100 Frs
 - **MSOG-00** : mise en service conséquente requérant plusieurs interventions, le contrôle des raccordements, les essais des appareils fournis et une instruction au personnel exploitant. 500 Frs/intervention

Réceptions & Mesures

- **Réception de l'installation d'éclairage de secours** **Inclus**
- **RCOG-00** : éventuelles réceptions partielles ou interventions supplémentaires, y compris déplacement, facturées à la demi-journée. 500 Frs/demi-journée
- **ASSU-00** : forfait pour l'obtention d'une assurance de cautionnement pour garantie d'ouvrage ou non-exécution. 500 Frs
- **RCOD-00** : fourniture de certificats de conformité supplémentaires sur demande (liste de contrôle des luminaires avec numérotation, étages et types de luminaires) 125 Frs/heure
- **RCOF-00** : implantation des luminaires sur plans PDF sur demande avec logos des luminaires correspondants. 250 Frs